

# Le fil d'infos

## N° 80

février 2021

**à voir, à faire  
ou à savoir...**



### Tiot loupriot

L'édition 2021 est lancée : tous les enfants du territoire de la Communauté de Communes de Flandre Lys, jusque 6 ans, vont pouvoir voter pour leur album préféré. Rendez-vous dans votre bibliothèque, avec le Multi Accueil ou avec le Relais Assistantes Maternelles.

Réservez vos livres sur le portail de l'Esperluette et découvrez les albums bien au chaud à la maison avec vos « loupriots ». Ils pourront voter et sélectionner leur coup de cœur comme des « grands ». Le concours dure jusqu'au 31 mai prochain. Alors à vos bulletins ! ■

### Retour sur la nuit de la lecture

Ce samedi 23 janvier 2021 s'est déroulée la Nuit de la Lecture à la bibliothèque de Laventie. Le matin, les personnes inscrites ont été invitées à participer à un atelier d'écriture encadré par Martin Granger, artiste en résidence sur le territoire de la CCFL. Le but était d'écrire les paroles d'une chanson sur le thème des super-héros. L'après-midi, l'événement a pris une forme inédite : puisque le concert du duo « Humeur Vitree » composé de Laetitia Gallego (chant) et de Martin Granger (piano) fut diffusé en direct sur la page Facebook Ville de Laventie. Ainsi plus de 900 vues sont comptabilisées à ce jour ! La rediffusion est toujours disponible via Facebook. ■

### Ouverture vacances de Février

Votre bibliothèque sera ouverte chaque jour, du lundi au vendredi (fermeture le jeudi) de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h. ■



## Covid-19, un centre de vaccination ouvre à Laventie.

*Afin de contribuer à l'effort national, la commune avec le soutien de l'équipe médicale locale, a proposé, à la CPTS Artois Lys, les locaux de la salle des Fêtes pour organiser un centre de vaccination.*

Les plateformes mises en place pour l'inscription au vaccin ont été prises d'assaut et rapidement saturées suite à une très forte demande. Il a suffi de quelques jours pour clôturer le planning pour les deux premières injections du vaccin.

Le centre de Laventie a ouvert ses portes, le mardi 19 janvier, aux personnes éligibles (+ 75 ans, personnel soignant de plus de 50 ans et aux personnes vulnérables à haut risque). Médecins et infirmiers libéraux ont vacciné en moyenne une cinquantaine de personnes par jour. Après

une première semaine d'ouverture, 200 personnes (dont 100 laventinois) ont pu se faire vacciner.

Le vaccin utilisé est celui de type Pfizer BioNtech, qui nécessite une seconde injection. Tout a été mis en place pour que les personnes vaccinées reçoivent la deuxième injection en temps et en heure.

L'appel lancé aux volontaires, pour aider médecins et infirmiers, a parfaitement fonctionné. L'élan de solidarité et de disponibilité des bénévoles permet d'assurer l'accueil du public et la gestion administrative. ■

### Des baisses de vaccination à la fin janvier

Les nouvelles directives données par l'Agence Régionale de Santé obligent de réduire la vitesse de vaccination de cette campagne.

De cinquante injections par jour, le centre est passé à soixante par semaine, la quantité de doses attribuée aux centres de vaccination a fortement baissé. C'est pourquoi, les vaccinations ont lieu uniquement le mardi en journée et le mercredi matin depuis le 26 janvier.

Chaque personne, dont le rendez-vous a été déprogrammé, a été contactée par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Artois Lys soit par sms, mail ou téléphone et restera prioritaire, dès que les livraisons de vaccin reprendront. Nous vous tenons informés de l'évolution. ■



La cérémonie de remise du chèque Téléthon à la coordination départementale et l'exposition des dessins de Noël n'ont pu être maintenues. Ces manifestations seront reprogrammées dès que la situation sanitaire le permettra. ■

### Animation chiens de traîneau

Le baptême avec les chiens de traîneau reporté au 24 janvier et annulé pour causes d'intempéries pourrait se faire pendant les vacances de février.

Une information plus précise vous sera faite sur le site de la ville et sur Facebook. ■



### Le Printemps de la Création

La Municipalité est consciente de l'investissement pris dans la préparation de cet événement, tant pour les artisans qui exposent que pour les personnes qui l'organisent. Mais face à la crise sanitaire actuelle, et afin de lutter contre la propagation du Virus COVID19, la Municipalité est au regret d'annuler le salon du Printemps de la Création, initialement prévu les 20 et 21 mars. ■

### Camille coiffeuse à domicile

Pour combattre la morosité de la situation actuelle, pourquoi ne pas se faire un petit plaisir et laissez Camille s'occuper de vos cheveux. Pour un rafraîchissement ou une nouvelle coupe, pour changer de tête ou juste pour se détendre et passer un bon moment, Camille propose ses services sur le secteur de Laventie et dans un périmètre de 10 km aux alentours. Cette jeune femme de 32 ans a 15 ans d'expérience dans le métier et possède le brevet professionnel de coloriste. Elle s'est installée récemment sur la commune et vous la connaissez peut-être déjà, puisqu'elle a travaillé quelques années dans un des salons de coiffure de Laventie. « Une coupe, une couleur ? Je peux répondre à vos attentes ! » ■

Contact au 06 35 37 34 76 ou par mail [camillechieux@gmail.com](mailto:camillechieux@gmail.com)

### Infos associations

L'accès aux Établissements Recevant du Public est toujours interdit selon son type de classement.

. Les associations sportives peuvent accueillir leurs adhérents uniquement à l'extérieur dans les ERP de type PA (Plein Air) sans limitation du nombre de pratiquants avec des activités encadrées et sans contact.

. Les pratiques associatives culturelles et artistiques à destination des mineurs peuvent se poursuivre, dans les ERP de type R (établissement d'enseignement, ALSH, écoles, ...).

Toutes les séances d'animations sont soumises au respect des protocoles sanitaires et du couvre-feu de 18h.

Il reste impératif d'obtenir l'autorisation d'utilisation des ERP par les services administratifs de la commune.

. La voie dématérialisée est recommandée pour la tenue des réunions de bureau, AG et commissions.

Infos >> [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr) ■

### Projet - nouvelle asso sportive

Christophe Derensy est laventinois, il est aussi ceinture noire de karaté et instructeur fédéral. Il désire enseigner le karaté et notamment le kempo. Le kempo est une discipline complète qui allie les percussions et la soumission au sol et s'inspire des autres styles du karaté, de la boxe thaïlandaise, du judo, ... Comme toute discipline, un entraînement et une préparation sont nécessaires permettant ainsi d'acquérir conditions physiques et cardio.

L'objectif est d'ouvrir une association et de mettre en place des cours en septembre sur la Commune.

Si vous êtes intéressés par la création de cette association ou si vous voulez découvrir le karaté, contactez-le.

06.72.86.18.83

[christopherderensy@wanadoo.fr](mailto:christopherderensy@wanadoo.fr) ■



### Guichet numérique pour l'urbanisme !

Au 1er janvier 2021, déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne !

Certaines demandes d'autorisation d'urbanisme pourront être déposées directement en ligne via le Guichet Numérique des Autorisation d'Urbanisme (GNAU) : pour tous projets concernant les communes d'Estaires, Fleurbaix, Haverskerque, Merville, Laventie, Lestrem et Sully-sur-la-Lys ; pour les demandes suivantes :

- Certificat d'urbanisme d'information (CUa) ou opérationnel (CUB)
- Déclaration préalable pour maison classique (DP)
- Permis de démolir (PD)
- Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

### De nombreux avantages vous attendent.

Temps maîtrisé : plateforme accessible 24h/24, suivi en temps réel de la démarche.

Sécurisé : compte personnel, plateforme soumise à la protection des données.

Économique : fini les frais d'envoi de dossier et les déplacements multiples.

Écologique : moins de déplacements, moins d'impressions inutiles, archivage numérique de l'ensemble des demandes déposées.

Pour accéder à la plateforme rendez-vous sur internet :

<https://gnau13.operis.fr/flandrelys/gnau>

### Prochains dons du sang

- . Dimanche 28 février de 8h00 à 13h00 Salle des fêtes.
- . Mercredi 31 mars de 10h à 13h et de 15h à 19h à Lestrem.
- . Dimanche 25 avril de 8h à 13h à Estaires.
- . Mercredi 26 mai de 10h à 13h et de 15h à 19h à Merville.
- . Dimanche 27 Juin de 8h à 13h à La Gorgue (*Le Nouveau monde*).

Infos >> 03 21 26 03 20